

INTRODUCTION



Depuis le début de la crise sanitaire, des consignes ont été données par le gouvernement afin de **limiter les risques de propagation du coronavirus**. Les collectivités assurent ainsi un service minimum pour lequel certains déplacements sont indispensables. L'objectif de la présente fiche est donc de donner quelques conseils pour **l'utilisation des véhicules**, notamment quand ils sont communs à plusieurs agents.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

En parallèle des conseils suivants, il est indispensable que tous les agents appliquent les **gestes barrières** pour limiter les risques de transmission : lavage des mains, distances de sécurité, toux ou éternuement dans le coude... → [Voir Fiche-réflexe](#)

Avant le déplacement

- **Annuler ou reporter** les déplacements non indispensables
- Dans l'idéale, **attribuer** chaque véhicule à **une seule personne**
- S'il n'est pas possible de faire autrement, prévoir des **équipages fixes** en limitant au maximum le **nombre de personnes** par véhicule
Par exemple, pour la collecte de déchets, prévoir un chauffeur et un ripeur par benne, en adaptant les tournées au tonnage
- Récupérer le **justificatif** émanant de l'employeur pour motif impératif de déplacement (si ce dispositif est encore en vigueur post-confinement)
- Doter chaque véhicule d'un kit de **consommables** : gel hydro alcoolique, lingettes, sacs-poubelle, gants, masque chirurgical, housse pour siège...
- **Afficher** la présente consigne dans chaque véhicule
- **Désinfecter la clé** avant la remise de celle-ci
- **Se laver les mains** avant la prise de véhicule



Pendant le déplacement

- Porter des **vêtements de travail** distincts des vêtements de ville. Sinon, installer une housse à usage unique sur le siège, changée à chaque nouvel utilisateur
- **Aérer** régulièrement le véhicule
- Respecter strictement l'**interdiction de fumer** dans le véhicule
- **Ne pas boire, ne pas manger** dans le véhicule
- En cas de production de **déchets** (ex. : mouchoirs), les mettre dans un sac poubelle puis l'évacuer à la fin du service directement dans un bac de collecte

À partir de deux agents dans un véhicule :

- Respecter la **distance de sécurité d'au moins 1 mètre** entre chaque personne à bord et aux abords du véhicule
Par exemple, toujours laisser le siège du milieu vacant dans les véhicules utilitaires, et placer le passager à l'arrière dans un véhicule léger classique
- Porter un **masque de protection, chirurgical ou alternatif**, selon le cas et la disponibilité de ces équipements

 Normes NF EN 149, NF EN 14683 ou AFNOR Spec S76-001



Après le déplacement

- Ne **pas** laisser d'**effet personnel** (vêtement, lunette de soleil) dans le véhicule
- À chaque changement de conducteur, **désinfecter toutes les surfaces** pouvant être en contact avec l'agent (volant, poignées, siège si le revêtement le permet...) ou désinfecter le véhicule dans son ensemble après chaque personne transportée
- **Désinfecter la clé** avant la remise de celle-ci
- **Se laver les mains**



NETTOYAGE DU VÉHICULE

- Ne pas utiliser d'aspirateur
- Prévoir une quantité suffisante de **matériel de désinfection** : lingettes à usage unique, spray sans rinçage...
📖 Norme NF EN 14476
- **Se laver les mains** à l'eau et au savon
- Porter des **Équipements de Protection Individuelle** : gants, masque, lunettes selon les préconisations de la Fiche de Données de Sécurité du produit
📖 Normes NF EN 374, NF EN 149 et NF EN 166
- **Désinfecter les surfaces** avec une lingette imprégnée de produit désinfectant :

- | | | | |
|--|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Volant | <input type="checkbox"/> Levier de vitesse | <input type="checkbox"/> Poignées de porte | <input type="checkbox"/> Siège si le revêtement le permet (voire pulvérisation sur siège tissu) |
| <input type="checkbox"/> Commandes au volant | <input type="checkbox"/> Frein à main | <input type="checkbox"/> Surface intérieure des portières | <input type="checkbox"/> Coffre |
| <input type="checkbox"/> Tableau de bord | <input type="checkbox"/> Commandes de réglage du siège | <input type="checkbox"/> Rétroviseurs | |
| <input type="checkbox"/> Boutons (lève-vitres, ventilation...) | <input type="checkbox"/> Ceinture de sécurité | | |



- Jeter les déchets produits
- Retirer les gants
- Laver l'extérieur des gants de ménage à l'eau et au savon
- Se laver les mains à l'eau et au savon

En plus des désinfections faisant suite à chaque utilisation du véhicule, il est nécessaire d'établir un **plan global de nettoyage** avec périodicité et suivi. À noter que pour les opérateurs de **transport public** collectif routier, le nettoyage désinfectant de chaque véhicule est obligatoire au moins **une fois par jour**

📖 Arrêté du 19 mars 2020, § 7